

Innovation

Le ministère accorde son haut patronage au concours national La Canopée

La première édition du concours national La Canopée a été officiellement lancée le 21 octobre dernier. Dédié à l'innovation dans la filière bois et organisé par Forinvest Business Angels et l'Ecole supérieure du bois, le concours vient d'être placé sous le haut patronage du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation. Les candidatures sont ouvertes jusqu'au 20 décembre.

Le concours national La Canopée est organisé par Forinvest Business Angels et l'Ecole supérieure du bois, et bénéficie désormais du haut patronage du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation. Il est soutenu par France bois forêt, le Codifab, Fransylva, le Crédit Agricole, Xylofutur et les groupes Archimbaud, Siat, Piveteau et Monnet-Sève. Conçu comme un accélérateur de

croissance, il vise à récompenser et valoriser les étudiants, chercheurs, start-up et entreprises proposant des solutions innovantes dans la filière forêt-bois. Les candidatures sont ouvertes jusqu'au 20 décembre. Les propositions seront différenciées selon trois catégories : idéation (chercheurs, doctorants et étudiants), start-up (entreprises de moins de sept ans), et entreprise (entreprises de toutes tailles). Les préselectionnés seront invités à pitcher, sous forme d'elevator pitch, devant un jury composé d'une soixantaine d'experts de la filière, d'institutionnels et de professionnels de l'investissement et accélérateurs d'entreprises. Nantes, Bordeaux, Nancy et Lyon accueilleront chacune une étape régionale. Douze finalistes s'affronteront ensuite à Paris, au Grand Palais à l'occasion du Forum international bois construction qui se déroulera du 14 au 16 avril 2020. ◆



Interview

Quelques questions à François Vulser, responsable du concours La Canopée

Le Bois International - Quels seront les bénéfices de ce concours pour les lauréats ?

François Vulser : C'est l'occasion de rencontrer des investisseurs et accélérateurs de croissance, avec notamment un partenariat fort avec le Crédit Agricole et Les Villages by CA, mais aussi de rencontrer l'ensemble de l'écosystème de la filière forêt-bois d'une région. Par ailleurs, chacun des trois Grands Prix se verra remettre une enveloppe de 5.000 euros, et gagnera en visibilité avec un article pour chacun, publié dans les pages du Bois International.

Enfin, bénéficier d'un accompagnement de la part de plusieurs acteurs experts dans le domaine. La liste des 57 membres du jury est disponible sur le site internet : www.concourslacanopee.fr.

L.B.I. - Nous avons pu voir aussi qu'il y avait des prix coups de cœur, quels sont-ils ?

F.V. : Oui en effet, des prix coup de cœur seront également décernés. L'Ecole supérieure du bois remettra 2 prix de 3 journées de formation continue offerte dans le catalogue



Bois HD, et un prix accélérateur de projet de 2 jours d'accompagnement pour le projet par des experts ESB/Bois HD, plus 3 jours d'atelier avec un technicien. Xylofutur remettra 5 Prix comportant une année de cotisation gratuite au pôle de compétitivité et un accompagnement gratuit à la labellisation par les chefs de projet Xylofutur des lauréats. ATM Managers offre une journée de conseil par ses spécialistes dans l'accompagnement de projet. Enfin, une adhésion au comité des fabricants du secteur du meuble Codinf – Collège Codeb et un lot de 3 enquêtes sur entreprises.

L.B.I. - L'Idéation
qu'est-ce que c'est ?

F.V. : L'idéation, c'est le processus qui va de la création jusqu'au développement d'une idée. Autrement dit de l'innovation au développement de l'idée, jusqu'à son achèvement. Le Grand prix Idéation du concours s'adresse particulièrement aux étudiants, chercheurs, enseignants mais n'importe quelle personne ayant une idée, un projet de recherche ou de création dans la filière forêt-bois peut postuler.



L.B.I. - Pouvez-vous nous éclairer sur le programme exact du concours ?

F.V. : Nous sommes actuellement dans la phase d'appel à candidatures. Tous les projets innovants sont appelés à déposer leur projet en ligne via le site internet. La date limite est le vendredi 20 décembre. Nous annoncerons les projets sélectionnés le 15 janvier. Ils seront répartis dans les quatre villes qui accueilleront une étape (Lyon – 05 février, Bordeaux – 19 février, Nancy – 04 mars, Nantes – 18 mars). Les jurys régionaux sélectionneront chacun trois projets pour la finale à Paris le 15 avril au Grand Palais, durant le Forum international bois construction.

L.B.I. - Les participants sont-ils libres de choisir la ville dans laquelle ils souhaitent postuler ?

F.V. : Oui tout à fait. Les jurys sont différents pour chaque ville-étape du concours, et rassemblent des experts régionaux de la filière, de l'investissement et de l'accompagnement de projets. L'occasion de se faire connaître dans une autre région que la sienne, et développer son

réseau au sein de la filière tout en gagnant en reconnaissance et visibilité.

L.B.I. - Comment seront départagés les projets en région et lors de la finale ?

F.V. : Nous avons choisi 5 critères pour départager les projets : le caractère innovant ; la qualité de la présentation ; la qualité du porteur et/ou la complémentarité de l'équipe ; l'impact social, économique et environnemental du projet ; la capacité d'industrialisation. Ils auront cinq minutes de présentation et cinq minutes de questions/réponses pour convaincre le jury.

L.B.I. - Cinq minutes de présentation, n'est-ce pas un peu court ?

F.V. : C'est ce qu'on appelle un Elevator Pitch. Un exercice très utilisé par les investisseurs. Vous avez quelques minutes pour donner envie aux jurys d'en savoir plus et de vous recontacter par la suite pour aller plus loin dans l'échange. Cela reste impartial puisque chaque projet aura cette même contrainte.

L.B.I. - Pourquoi un rapprochement entre Forinvest Business Angels et l'Ecole supérieure du bois ?

F.V. : Forinvest Business Angels s'attache à mettre en relation des investisseurs forestiers avec des entrepreneurs de la filière forêt-bois, quand l'Ecole supérieure du bois forme des ingénieurs du bois et matériaux biosourcés, des «Makers by Nature». Ce rapprochement est venu tout naturellement autour de l'innovation pour soutenir le développement d'une filière d'avenir, avec ses jeunes diplômés et ses entrepreneurs. Encourager l'innovation, par ce concours conçu comme un accélérateur de croissance, c'est miser sur une filière au cœur des enjeux et solutions durables de demain.

L.B.I. - Il y a énormément de partenaires à ce concours, est-ce une bonne chose ?

F.V. : C'est une excellente chose oui ! L'objectif du concours de rassembler le plus d'acteurs possibles pour accompagner les entreprises qui innovent. Cela montre aussi une volonté commune au cœur de la filière.